

Eure-et-Loir  
**Commune d'ARCISSES**

## CONSEIL MUNICIPAL

## PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 5 SEPTEMBRE 2024

Date de transmission de la convocation : 30 août 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le cinq du mois de septembre, le Conseil Municipal d'ARCISSES dûment convoqué en session ordinaire, s'est réuni à 19 h 30, sous la présidence de Stéphane COURPOTIN - Maire d'ARCISSES.

Nom Prénom	Fonction	Membres présents	Membres absents excusés	Procuration à :
COURPOTIN Stéphane	Maire d'ARCISSES et Maire délégué de Margon	X		
TRIVERIO Valérie	1 <sup>er</sup> adjoint	X		
BOTINEAU William	2 <sup>ème</sup> adjoint	X		
VEDIE Edwige	3 <sup>ème</sup> adjoint	X		
ENEULT Hervé	4 <sup>ème</sup> adjoint	X		
GAUTHIER Nicole	5 <sup>ème</sup> adjoint	X		
CARLIER Thierry	6 <sup>ème</sup> adjoint	X		
RUHLMANN Philippe	Conseiller Municipal		X	Hervé ENEULT
VAUDRON Francis	Maire délégué Coudreceau	X		
BOBAULT Bruno	Conseiller Municipal		X	Valérie TRIVERIO
LETANG Didier	Conseiller Municipal	X		
DEHARBE James	Conseiller Municipal	X		
DREUX Hervé	Conseiller Municipal	X		
CHERON Sylvie	Conseillère Municipale		X	
DE KONINCK Francis	Maire délégué Brunelles	X		
JOLY Jimmy	Conseiller Municipal	X		
LE BAIL Nadège	Conseillère Municipale	X		
DAVEAU Angélique	Conseillère Municipale	X		
HOCHEDÉ Véronique	Conseillère Municipale		X	
VAUDRON Aline	Conseillère Municipale	X		
HAYE GANET Mégane	Conseillère Municipale		X	Thierry CARLIER
BARBAZ Marie	Conseillère Municipale		X	Angélique DAVEAU

 Le quorum étant atteint, le Président de séance a déclaré la séance ouverte.  
 Hervé DREUX a été nommé secrétaire de séance.

**DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETAIRES (délibération n°3-05/09/2024)**

Edwige VEDIE présente les lignes budgétaires nécessitant des modifications :

Envoyé en préfecture le 13/09/2024

Reçu en préfecture le 13/09/2024

Publié le

ID : 028-200084531-20240905-DELIB3\_05092024-DE

- BUDGET COMMUNE – DM 2 – 2024 :

Imputation budgétaire			Fonctionnement		Investissement	
Motif	Compte	Opération	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Sécurisation Rue de la vallée	2152	131			873,00 €	
Équipement mobilier Garderie	2184	185			1 033,00 €	
Facture Energie eure-et-Loir lampes énergivores	2158	161			11 498,00 €	
Remboursement droit d'accueil grève	70878			329,00 €		
Facturation Service Garderies Arcisses	706702			240,00 €		
Remboursement des gravures et plaques	708780			470,00 €		
Remboursement assurance sinistre	75888			4 500,00 €		
Contrat fourrière et soins vétérinaires	615631		100,00 €			
Autre personnel extérieur - CBE	6218		12 070,00 €			
Remboursement assurance du personnel	641902			15 655,00 €		
Virement à la section d'investissement	023		9 024,00 €			
Virement de la section de fonctionnement	021					9 024,00 €
Subvention Eure-et-Loir Numérique ch Espérance	1328	44				833,00 €
Subvention Eure-et-Loir Numérique Rue de la Vallée	1328	131				1 542,00 €
Subvention Eure-et-Loir Numérique Rue des Sources	1328	148				2 005,00 €
<b>TOTAL</b>			<b>21 194,00 €</b>	<b>21 194,00 €</b>	<b>13 404,00 €</b>	<b>13 404,00 €</b>

- BUDGET ASSAINISSEMENT – DM 1 – 2024

Imputation budgétaire			Fonctionnement		Investissement	
Motif	Compte	Opération	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Moteur et pompe de relevage station d'épuration de brunelles	2156	14			3 047,00 €	
Construction - provision pour travaux	2313				3 047,00 €	
<b>TOTAL</b>			<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>

Le Conseil Municipal, entendu l'exposé, adopte à l'unanimité les décisions modificatives telles qu'exposées ci-dessus à l'unanimité.

Le Maire : Stéphane COURPOTIN



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 13/09/2024  
et de la publication le 16/09/2024  
Fait à ARCISSES, le 13/09/2024

Le Maire : Stéphane COURPOTIN.

